

Droit public / Thèse : Contribution à la théorie de la coutume internationale - À partir de l'identification de la coutume de droit international pénal



Audrey SOUSSAN

Date(s)

le 27 novembre 2012

à 10 h 00

Lieu(x)

Bâtiment F - Salle des actes (F.141)

Mme Audrey SOUSSAN

A présenté ses travaux en soutenance
en vue de l'obtention du doctorat de sciences juridiques

" CONTRIBUTION À LA THÉORIE DE LA COUTUME INTERNATIONALE - À PARTIR DE L'IDENTIFICATION DE LA COUTUME DE DROIT INTERNATIONAL PÉNAL."

Equipe de recherche : [CEDIN](#)

Directeur de recherche :

M. Alain PELLET, Professeur à l'Université Paris Nanterre,

Membres du jury :

M. Hervé ASCENSIO, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne,

M. O. JOUANJAN, Professeur à la Faculté de Droit de Science Politique et de Gestion, Directeur adjoint de l'Institut Carré de Malberg,

M. Serge SUR, Professeur à l'Université Paris II - Panthéon-Assas, Directeur du Centre Thucydide,

M. Jean-Marc THOUVENIN, Professeur à l'Université Paris Nanterre, Directeur du Centre de Droit International de Nanterre

ADMISSION AU GRADE DE DOCTEUR

MENTION TRÈS HONORABLE

Mis à jour le 03 décembre 2012



Organisation administrative

de l'ED :
HARD

able administrative :
abrielle THIAN

F - Bureau 511
58.84

d'ouverture au public
00 & 14.00 - 17.00

Fermeture

Mercredi toute la journée
Vendredi après-midi

[Politique scientifique de l'EDDSP](#)

▶ **Plan du site**

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

terre.fr/droit-public-these-contribution-a-la-theorie-de-la-coutume-internationale-a-partir-de-l-i